

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 11 MARS 2011

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 11 mars 2011 à 20 heures 30, en la Mairie d'Amfreville les Champs, sous la présidence de Monsieur Alain Lebouc, Maire.

Présents : Messieurs Alain Lebouc, Paul Guérillon, Francis de Brandt, Thierry Beaudou, Jean Fauvel, Maurice Levillain, Laurent Guérillon.

Absent excusé: Mr Guillaume Llobet.

Absent non excusé : Mr Hubert Paillette.

Mr Guillaume Llobet donne pouvoir à Mr Thierry Beaudou.

Mr Laurent Guérillon est nommé secrétaire de séance.

Adoption du compte-rendu de la réunion du 20 décembre 2010.

Compte administratif 2010 (Délibération n°1/2011)

Présentation au conseil municipal du compte administratif 2010.

En fonctionnement : - les dépenses s'élèvent à 88 060.58 €
- les recettes s'élèvent à 92 504.64 €

Soit un excédent de fonctionnement de 4 444.06 €.

En investissement : - les dépenses s'élèvent à 43 422.91 €
- les recettes s'élèvent à 49 162.35 €

Soit un excédent d'investissement de 5 739.44 €.

Le compte administratif est adopté par 7 voix pour et 1 abstention.

Compte de gestion 2010 (Délibération n°2/2011)

Le compte de gestion étant identique au compte administratif il est adopté par 7 voix pour et 1 abstention.

Affectation du résultat (Délibération n°3/2011)

Le conseil municipal décide d'inscrire en report à nouveau :

- Au compte 002 recettes de fonctionnement la somme de 49 381.93 €.

Le conseil municipal décide d'affecter la somme de

- Au compte 1068.en investissement la somme de 15 987.31 €.

Participations Syndicats (Délibération n°4/2011)

Le conseil municipal est d'accord pour l'inscription au budget 2011 de la participation :

- Ecole de Doudeville
- SIER
- SIVOSS Berville/Etalleville
- SIVOSS Yvecrique

Le conseil municipal est favorable à la fiscalisation :

- SIVOSSE de Doudeville
- Syndicat Mixte des Bassins Versants Durdent-St Valery-Veuillettes.

Redevance France-Télécom (Délibération n°5/2011)

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de prendre une délibération pour le versement de la redevance d'occupation des sols due par France Télécom.

Après en avoir délibéré à l'unanimité le conseil municipal est favorable au versement de la redevance due par France Télécom.

Dossier Marcotte/Lesans

Monsieur le Maire donne lecture de la requête qui a été déposée au Tribunal Administratif par Me Lanfry pour le dossier Marcotte/Lesans.

Questions diverses

Repas des Anciens

Monsieur le Maire propose d'inviter à nouveau les aînés avec les membres du conseil municipal au restaurant en avril.

Le conseil municipal accepte cette proposition. La date du repas sera précisée ultérieurement. (dates envisagées les 19 ou 20 avril suivant les disponibilités du restaurant).

Noël 2011

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de fixer la date de Noël 2011. Le Conseil Municipal est d'accord pour fixer la date de la fête de Noël au samedi 10 décembre 2011.

Fermeture mairie

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la mairie sera fermée les semaines du 4 au 10 avril et du 15 août au 28 août 2011.

Informations Complémentaires

Carte Communale : Courrier de la préfecture du 16 décembre 2010 :

Points à améliorer :

- Rectifier les périmètres des indices n° 3 et 38, pour les porter à 60 m au lieu de 35 m (indices carrières souterraines).
- Envisager un complément d'information auprès des propriétaires riverains des canalisations de transport de matières dangereuses (gaz haute pression et hydrocarbure) Hameau de Bosc-Mare.

Diffusion Dossier Inventaire des Eléments Paysagers :

La commune d'Amfreville-les-Champs, parallèlement à l'élaboration de sa carte communale, a souhaité préserver son paysage en réalisant un inventaire de son patrimoine naturel au titre de l'article R 421-23 du code de l'urbanisme :

Cet inventaire doit permettre de protéger des éléments ponctuels (arbres isolés, groupes d'arbres), linéaires (haies et alignements d'arbres) et de surface plus étendue (bois, bosquets, mails, vergers).

Or cette protection permet aussi de protéger plus largement les éléments naturels tels que des mares, des milieux reconnus pour leur richesse biologique.

Chaque propriétaire concerné par cet inventaire a reçu un dossier constitué :

- d'un courrier explicatif comprenant les critères et les justifications du recensement,
- des fiches d'identification des éléments précisant le numéro de(s) parcelle(s) cadastrale(s),
- ainsi que d'une liste des essences locales recommandées pour les haies champêtres et taillées (centre-bourg) et pour les arbres de haut jet.

Télévision Tout Numérique le 1^{er} février 2011 : (TNT)

Guillaume Llobet est remercié pour son intervention chez les habitants suite au passage au Tout Numérique.

Association pour la Protection Environnement de la Plaine de Brametot et du Dun

Après présentation du courrier transmis par cette association concernant l'enfouissement sur le site de Brametot, Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un courrier sera transmis par la Communauté de communes ayant compétence dans le domaine du Traitement des Ordures Ménagères.

Banque Alimentaire :

Pour permettre la réception des marchandises et la distribution des sacs, les bénévoles de la Banque Alimentaire de Doudeville sollicitent de chacun une heure de bénévolat pour la collecte prévue le vendredi 1^{er} et le samedi 2 avril 2011, créneau horaire de 9h00 à 19h30 (*Inscription en mairie*).

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h45 et ont signé le registre les membres présents.

La prochaine réunion du conseil est prévue le vendredi 15 avril 2011.